



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 56203

Texte de la question

M. Simon Renucci souhaite attirer l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur le cancer pédiatrique. Depuis 1970, le nombre de cancer a augmenté en moyenne de 1 % chez les enfants et de 1,5 % chez les adolescents, Chaque année, environ 1 800 enfants (dont la moitié ont moins de 5 ans) sont atteints de cancer en France. Si les taux de guérison des cancers de l'enfant ont considérablement progressé en 20 ans, ces maladies restent, toutefois, la deuxième cause de mortalité des enfants de plus de un an. Les principales tumeurs observées chez les enfants, sont les leucémies (30 %), les tumeurs du système nerveux central (20 %) et les lymphomes. L'objectif de tous les oncologues pédiatres est d'atteindre le plus vite possible 100 % de guérison et de réduire au minimum les séquelles possibles engendrées par certains traitements. Les grands efforts de demain portent sur une meilleure connaissance de la biologie des tumeurs et sur l'élaboration de nouveaux médicaments pour optimiser les chances de guérison et de préserver leur qualité de vie après le traitement. C'est pourquoi il lui demande quelles sont les mesures qu'il entend prendre à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Simon Renucci](#)

Circonscription : Corse-du-Sud (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56203

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 2005, page 723